

# Information

## **INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022**

Au vu des circonstances dues à l'épidémie de COVID 19, les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2021, se dérouleront de la façon suivante:

Les inscriptions se feront EN PRIORITÉ par voie dématérialisée:

Vous avez à votre disposition, sur le site de la ville, deux demandes d'affectation scolaire:

- Une pour les enfants de moins de 3 ans
- Une pour les enfants de la petite section au CM2

Merci de remplir celle qui concerne votre enfant et la retourner avec les documents nécessaires à l'inscription (liste ci-dessous) par mail à l'adresse suivante :

### affairescolaire@lodeve.com

(Vous recevrez un accusé de réception si vous en faites la demande)

Si vous avez plusieurs enfants à inscrire merci d'envoyer un mail par dossier d'inscription en indiquant le nom de l'enfant dans l'objet du mail.

Avec la période que nous connaissons nous vous recommandons fortement la voie dématérialisée.

#### Sont concernés :

#### Pour les maternelles :

• Les enfants nés en 2018

Les enfants de 2 ans nés entre le 1er janvier et le 1er septembre 2019, pourront être accueillis uniquement dans le dispositif de la classe de moins de 3 ans à la maternelle Pasteur. L'admission sera validée après acceptation du dossier par une commission composée de représentants de l'Éducation Nationale, de directeurs d'écoles, et de techniciens.

#### Pour les élémentaires :

· Les enfants qui rentrent en CP

#### Documents nécessaires à l'inscription :

- Livret de famille(page parents et page enfant)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance EDF, loyer, impôts ....)
- · Carnet de santé vaccinations à jour
- Éventuellement le jugement de divorce
- Demande d'affectation scolaire dûment remplie et signée par les parents ou tuteurs légaux.

Les affectations se font dans l'école la plus proche du domicile. Les demandes de dérogations seront étudiées lors de la commission d'affectation et **devront être déposées avant le 15 mai 2021.** 

Toutefois si vous n'êtes pas en capacité d'utiliser la voie dématérialisée vous pourrez retirer le document et déposer votre dossier complet à l'accueil de la mairie.

Contact : Service des Affaires Scolaires - Mairie de Lodève : 04 67 88 86 00 - affairescolaire@lodeve.com